

Mme AUBRY Claude Yvonne Aline



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 27 décembre 2022 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 janvier 2017,

Madame Claude Yvonne Aline AUBRY, en son vivant retraitée, demeurant à GORDES (84220) 387 chemin de Bel Air.

Née à PARIS 20ÈME ARRONDISSEMENT (75020), le 31 janvier 1931.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité Française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à GORDES (84220) (FRANCE), le 16 octobre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Karine TASSY-KELCHER, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Karine TASSY-KELCHER et Sébastien NARDINI, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à LAGNES (Vaucluse), 110 Lotissement les Oliviers, le 16 décembre 2022. Il



Écrit par Echo du Mardi le 27 décembre 2022

résulte d'un acte reçu par Maître TASSY-KELCHER, notaire à LAGNES (84800) 110 lotissement les Oliviers, le 22 décembre 2022, que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Karine TASSY-KELCHER, notaire à LAGNES (84800) 110 lotissement les Oliviers, référence CRPCEN : 84017, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3955317

Publié le 27/12/2022